

**SUJET
N°4****CONSTRUIRE ET UTILISER DES IDENTIFIANTS
UNIQUES POUR PSEUDONYMISER LES
DONNÉES PERSONNELLES LORSQUE CELA
EST POSSIBLE**

Il s'agit d'un aperçu de toutes les bonnes pratiques et de celles à éviter en ce qui concerne la création et l'utilisation d'identifiants uniques pour les données personnelles (qui sont réalisables avec les contraintes habituelles du terrain).

**BONNES PRATIQUES**

- Utiliser des numéros séquentiels à la fin du code, ou utiliser des identifiants aléatoires, comme techniques de pseudonymisation des données
- Utiliser une plateforme qui génère automatiquement les identifiants uniques
- Mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées pour sécuriser la base de données
- Restreindre l'accès du personnel au document d'identifiants uniques
- S'assurer que dans les différentes tables de la base de données, il est nécessaire d'utiliser des données étrangères pour la reconstitution
- Prendre en considération les relations entre les différentes méthodes de codage qui pourraient être utilisées dans le cadre d'une même intervention ou d'un même projet, par ex : Générer un code qui représente le ménage, parallèlement à la génération d'un code qui représente chaque individu-e au sein du ménage
- Fournir une formation adéquate aux enquêteur-rices et aux équipes de projet sur la manière d'utiliser efficacement les identifiants uniques afin d'éviter autant que possible les doublons

**PRATIQUE À ÉVITER**

- Associer des photos ou les noms et prénoms des bénéficiaires à des identifiants uniques
- Établir un code de pseudonymisation basé sur des identifiants personnels tels que la date de naissance, la ville, le sexe, etc.
- Utilisation d'informations permettant l'identification d'une personne pour créer un identifiant unique